Commission de services régionaux du Sud-Est

RÉUNION ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL

Le 25 juin 2019 – 18 h 30

Hôtel de ville de Moncton
Salle du conseil
655, rue Main (Moncton)

Membres du Conseil présents :

Maire Gerald (Jerry) Gogan	Président, Village de Petitcodiac
Maire Roger Caissie	Vice-président, Ville de Shediac
Mairesse Ann Seamans	Membre exécutif, Ville de Riverview
Maire Yvon Lapierre	Ville de Dieppe
Président C.F. (Chuck) Steeves	Représentant de DSL
Maire Terry Keating	Village de Salisbury
Maire adjoint Ron Aiken	Ville de Sackville
Mairesse Dawn Arnold	Ville de Moncton
Mairesse Kirstin Shortt	Village d'Alma
Maire Ronnie Duguay	Communauté rurale Beaubassin-est
Maire Jerome Bear	Village de Dorchester
Maire Barry Snider	Village de Hillsborough
Mairesse adjointe Mariane Cullen	Village de Memramcook
Mairesse Judy Scott	Village de Port Elgin
Maire Jim Campbell	Village de Riverside-Albert
Maire Serge Léger	Village de Cap-Pelé
Président Ronald Boudreau	Représentant de DSL
Présidente Heather Russell	Représentante de DSL
Président Ronald Titus	Représentant de DSL

Invité spécial :

John Lunney	Surintendant, Direction de la sécurité des véhicules à moteur et d'application de la loi – Sécurité publique N.-B.

Membres du personnel présents :

Gérard Belliveau	Directeur général
Roland Leblanc	Directeur des déchets solides/Eco 360
Stephanie Thorne	Directrice financière
Sébastien Doiron	Directeur de l'aménagement

La séance est ouverte vers 18 h 30 par le président, Gerald Gogan.

1. **Présences**

2. **Déclarations de conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêt n'est enregistré.

3. **Adoption de l'ordre du jour de la réunion**

M. Gogan (président) indique qu'on demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour. On propose d'ajouter le **point 10(b)** visant à réexaminer la proposition de services d'inspection liés aux lieux dangereux et inesthétiques dans la section **Autres questions**.

PROPOSÉ PAR : *Jerome Bear*
APPUYÉ PAR : *Terry Keating*

que l'ordre du jour de la réunion de ce soir soit adopté en y ajoutant le point 10(b).

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ TELLE QUE MODIFIÉE

4. Adoption du procès-verbal

(a) Procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 mars 2019 (qui n'a pas été approuvé lors de la dernière réunion)

PROPOSÉ PAR : *Roger Caissie*
APPUYÉ PAR : *Ann Seamans*

que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 mars 2019 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2019

PROPOSÉ PAR : *Berry Snider*
APPUYÉ PAR : *Judy Scott*

que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(c) Procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 mai 2019

PROPOSÉ PAR : *Jerome Bear*
APPUYÉ PAR : *Roger Caissie*

que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant du procès-verbal

(a) Avis de motion – Résolution – Élimination des pailles et bâtonnets à mélanger en plastique

C.F. Steeves (président) propose la motion suivante :

PROPOSÉ PAR : *C.F. Steeves*
APPUYÉ PAR : *Terry Keating*

En tant que destination touristique importante qui comprend la biosphère de Fundy (UNESCO), la rivière Petitcodiac, la baie de Shediac et les marais de Tantramar,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux du Sud-Est adopte ce qui suit :

que tous les secteurs de compétence du Sud-Est du Nouveau-Brunswick aillent de l'avant avec la transition de l'élimination des pailles et bâtonnets à mélanger en plastique dans les magasins d'alimentation et de boissons ainsi que les commerces de détail dans un délai très court, possiblement cet été. Ce délai sera prolongé jusqu'au 1er janvier 2020 pour les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées et les autres institutions de santé.

M. Steeves ajoute que les pailles de plastique représentent un risque pour les oiseaux et les poissons; il existe de nombreux autres choix pour remplacer les pailles (le papier, l'acier inoxydable, etc.) et les bâtonnets à mélanger (le bois, les spaghettis crus).

De plus, il ajoute que ce n'est pas le plastique qui constitue le problème principal. Le problème, ce sont les gens qui jettent leurs déchets de façon irréfléchie, sans tenir compte des amendes possibles et de l'éducation qu'ils ont reçue. Ils savent que cette action a des effets nocifs sur notre faune et notre environnement.

Les grandes entreprises, comme la chaîne d'hôtels Marriott, ont interdit les pailles de plastique non réutilisables. Cet été, le restaurant Pointe-du-Chêne Wharf`s Sandbar Bar & Grill a éliminé les pailles de plastique non réutilisables. Le parc provincial de la plage Parlee a bien réagit à la transition vers l'élimination des pailles de plastique non réutilisables.

La mairesse Arnold souhaite savoir de quelle façon on peut assurer la mise en application de ce règlement.

C.F. Steeves précise que la motion proposée ne sert qu'à faire avancer les choses. Les municipalités et les DSL individuels doivent approcher leurs conseils ou le ministre pour discuter de l'approche à adopter.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentations

(a) Présentation de John Lunney (surintendant, Direction de la sécurité des véhicules à moteur et d'application de la loi – Sécurité publique N.-B.)

M. Gogan (président) invite le surintendant John Lunney à se rendre au podium pour commencer sa présentation.

M. Lunney (surintendant) remercie le Conseil de l'avoir invité à donner sa présentation PowerPoint.

Voici les éléments abordés au cours de la présentation de M. Lunney :

- La Direction de la sécurité des véhicules à moteur et d'application de la loi collabore avec la GRC;
- En 2015, la province a regroupé ses services d'application de la loi (sections de la conservation, de la sécurité des véhicules à moteur et d'application de la loi ainsi que d'inspection et d'enquête);
- On explique la gouvernance;
- Le MSP contribue de manière importante à l'OMU, notamment pendant les inondations, les déraillements de train et les tempêtes météorologiques;
- Unité logistique – elle fournit du personnel et d'autres types de soutien (CROU);
- Responsabilité de la section d'inspection et d'enquête;
- Programme de reconnaissance faciale;
- Application de la loi liée aux jeux et aux casinos;
- Programmes de la sécurité des véhicules à moteur et d'application de la loi en matière de sécurité (immatriculation des véhicules et sécurité à divers événements, comme la journée de la Pollett River Run);
- Application de la loi concernant l'alcool, la loterie et le tabac;
- Application de la loi et inspection des véhicules utilitaires;
- CVSA (Commercial Vehicles Safety Alliance) – organisme à but non lucratif qui assure le maintien des normes de sécurité et la formation (É.-U., Mexique et Canada);
- Sécurité des autobus scolaires et des autocars;
- Nouvelle technologie automatisée liée aux anomalies pneumatiques;
- On se sert de caméras/scanneurs routiers et de radars;
- Application de la loi concernant le transport de marchandises dangereuses;
- Programme du Code national de sécurité – Enquête sur les véhicules non sécuritaires (entreprises de camionnage);
- Application des lois sur les véhicules hors route (en collaboration avec la Fédération des clubs de motoneige du N.-B. et la Fédération des véhicules tout-terrain du N.-B.);
- Personnes disparues (agents de conservation);
- Diverses équipes de recherche et sauvetage au sol;
- Section d'application de la loi en matière de conservation – Exposition mobile (exposition éducative à l'intention des enfants);
- Unité de l'équipe canine;
- Le personnel de la conservation est formé afin de fournir de l'aide en ce qui a trait à la lutte contre les incendies (de forêt) et aux enquêtes;
- Application de la loi en environnement;
- Infractions concernant la chasse et la pêche;
- Membre d'Échec au crime;
- Autres services :
    - Unité des normes professionnelles (enquêteurs internes);
    - Analyste criminel;
    - Membre de l'Association des chefs de police du N.-B.;
    - Différents types d'instructeurs de formation du personnel (p. ex. encadrement RVPM, etc.).

À ce moment, la mairesse Arnold souhaite savoir combien d'employés travaillent pour la Sécurité publique et s'il est possible d'obtenir une copie de la présentation. M. Lunney répond qu'il y a 210 agents de la paix ainsi que d'autres membres du personnel, y compris des inspecteurs en santé publique. Il vérifiera auprès de son superviseur en ce qui a trait à la publication de cette présentation.

C.F. Steeves (président) demande si la province prévoit proposer une modification de la loi stipulant que les consommateurs doivent montrer leur pièce d'identité lorsqu'ils achètent de l'alcool, du tabac ou du cannabis – il s'agit d'une pratique semblable à celle de certains états des États-Unis. M. Lunney répond qu'il croit comprendre que la province effectue un examen de la *Loi sur les boissons alcoolisées*, et que toutes suggestions en matière d'amélioration peuvent assurément être présentées.

En ce qui a trait aux lieux dangereux et inesthétiques, M. Lunney précise que le rôle de la Sécurité publique consiste à aider le MEGL (c.-à-d. les lieux dangereux et inesthétiques) et le MTI (c.-à-d. les questions liées aux servitudes des routes) à entreprendre le processus de poursuites.

M. Belliveau (directeur général) demande si la CSRSE peut s'associer à son ministère en ce qui a trait aux lieux dangereux et inesthétiques. M. Lunney indique que son ministère peut assurément aider la CSRSE à régler certaines questions.

La mairesse adjointe Cullen explique que le Village de Memramcook est aux prises avec des problèmes concernant l'utilisation des chemins publics : les VTT s'en servent souvent. Elle se demande quel est le processus à suivre pour obtenir l'aide de la Sécurité publique. M. Lunney indique qu'on effectue des rondes de surveillance dans ce secteur; toutefois, Mme Cullen peut communiquer directement avec lui si elle souhaite obtenir de plus amples renseignements.

On remercie M. Lunney pour sa présentation utile.

7. Rapport sur les activités des services de collaboration – Aucun rapport

8. Rapports des comités

(a) Questions financières

(i) Rapport des services financiers de juin 2019

Stephanie Thorne (directrice financière) résume rapidement les activités du secteur des services financiers. Voici les éléments abordés :

- En juin, le personnel des finances s'est principalement concentré sur le budget.
- Un représentant d'Emplois d'été Canada s'est présenté au bureau pour faire passer une entrevue à un étudiant en planification.
- On envisage un nouveau logiciel afin de gagner du temps et de poursuivre la transition vers un milieu sans support papier.

(ii) Rapport de la directrice financière sur les états financiers pour la période se terminant le 31 mai 2019

Aucune question.

(b) Rapport du comité des finances et budgets – Aucun rapport

(c) Déchets solides

(i) Rapport verbal – Président du comité technique des déchets solides

Ronald Boudreau (président du comité technique) donne un rapport verbal. Les mises à jour suivantes sont mentionnées :

- Génératrice de gaz d'enfouissement – Le mois de mai 2019 est le mois où on a obtenu un plus grand volume de production jusqu'à présent. L'énergie a été exportée au réseau d'Énergie NB. Cela a suscité des revenus de 73 653 $ au cours du mois.
- On a mis sur pied un comité provincial de gestionnaires des déchets solides. Le nouveau comité aidera à déterminer la meilleure stratégie à adopter en ce qui a trait au nouveau programme de responsabilité élargie des producteurs lié aux déchets d'emballage et de papier. Roland LeBlanc (directeur des déchets solides) a été nommé au sein de ce comité.
- Jenna Alderson (coordonnatrice du détournement des déchets) a été nommée représentante du Canada atlantique au sein du conseil de la Solid Waste Association of North America.
- On a entamé les travaux d'excavation et de criblage liés à la nouvelle cellule. La cellule devrait être terminée d'ici la fin septembre 2019.
- On est en train de terminer le nouveau centre de dépôt public. Ce dernier devrait ouvrir au cours des prochains mois.
- On a lancé un appel d'offres pour le projet d'agrandissement des gaz d'enfouissement, et on attribuera cet appel d'offres ce soir – ce projet permettra d'augmenter la quantité de gaz recueilli par les systèmes de captage de gaz d'enfouissement.
- L'asphaltage du site devrait commencer au cours des prochaines semaines.
- Le personnel est en train de résumer les discussions qui ont eu lieu pendant l'atelier des déchets solides qui a eu lieu au mois de mai.
- Plus de 19 000 véhicules ont visité l'éco-dépôt mobile depuis sa mise en œuvre en septembre 2017. On a recueilli un grand nombre d'articles comme des appareils ménagers, des pneus et des résidus domestiques dangereux. Ce service s'avère populaire auprès des résidents.
- On envisage de nouvelles technologies en vue d'améliorer le recyclage dans la région.
- La campagne de marketing visant à réduire les résidus domestiques dangereux qui se trouvent dans le flux de déchets recyclables donne de bons résultats. En 2018, on a réduit le montant de batteries éliminées de 33 % par rapport à 2017.

Aucune question.

(ii) Résolution – Examen du modèle de gestion existant des déchets solides

C.F. Steeves (président) explique qu'à la suite de l'atelier portant sur les déchets solides qui a récemment eu lieu, on présente la motion suivante :

PROPOSÉ PAR : *C.F. Steeves*
APPUYÉ PAR : *Ronald Boudreau*

que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux du Sud-Est autorise le Comité technique des déchets solides à entreprendre un examen du modèle de gestion existant des déchets solides du N.-B. Cet examen vise à proposer des options futures tout en respectant le but de la CSRSE qui consiste à réduire l'ensemble des déchets. Ensuite, on pourrait tenir des discussions avec le gouvernement du N.-B. à propos de l'adoption possible du nouveau modèle des déchets solides.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(d) Aménagement local

(i) Rapport de l'aménagement local et des activités de développement pour mai 2019

Sébastien Doiron (directeur de l'aménagement) discute rapidement du rapport de mai 2019. Il mentionne les points suivants :

- Les chiffres figurant dans le rapport sont semblables aux chiffres des années précédentes.
- Sur la carte de mai 2019, on retrouve la région en 3D (code à barres). Cette caractéristique offre un aperçu régional de la densité par rapport au nombre d'unités résidentielles et à l'emplacement de la population.
- On souligne la démission de Tracy Wade (urbaniste).

Aucune question.

(e) Comité de la gestion de la planification

(i) À titre d'information – Procès-verbal de la réunion du comité de la gestion de la planification du 16 mai 2019

(f) Conseil des sentiers – Aucun rapport

Une région devrait être tenue à la fin juillet. Sébastien Doiron (directeur de l'aménagement) espère qu'on donne une présentation officielle portant sur le sentier Ligne côtière lors de la réunion du Conseil du mois d'octobre.

(g) Comité consultatif régional en loisirs

(a) Rapport verbal – Président du comité consultatif régional en loisirs

Maire Jim Campbell (président du comité consultatif régional en loisirs) donne les renseignements suivants :

- Tracy Wade a soumis sa démission. Elle nous manquera certainement.
- Joshua Adams se joindra au comité du projet en loisirs.
- La demande soumise par Southeast Racket Sports a été annulée de façon officielle. Le dossier est fermé.
- Mise à jour à propos des sentiers : Marc Leger informe le comité en loisirs qu'on poursuit les travaux liés à la création d'un plan directeur pour le *sentier Ligne côtière*. On a organisé une réunion en vue de présenter une politique en matière de meilleure pratique à la province. Cette présentation est effectuée dans l'espoir de déplacer le sentier le long des digues du sentier de Dorchester.
- Une réunion est prévue avec le sous-comité de Cap-Pelé et le grand public afin de discuter d'un sentier allant du centre du village jusqu'à la plage Aboiteau.

- Le personnel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a examiné les subventions et les sources de financement disponibles par l'entremise du gouvernement provincial.
- On a discuté de la possibilité d'embaucher un coordonnateur des loisirs. On a parlé du financement de ce nouveau poste. Le comité a abordé le modèle de gouvernance pour un coordonnateur régional en loisirs, qui serait géré par l'entremise du comité et qui pourrait être situé dans une municipalité associée. On parle également des préoccupations budgétaires à long terme liées à ce nouveau poste. De plus, on discute de possibilités de financement pour un coordonnateur en loisirs dans les plus petites collectivités.

Aucune question.

(h) Comité sur la sécurité publique – Aucun rapport

(i) Plan stratégique

(i) Rapport verbal – Sous-comité lié à la gouvernance et à la taxation

C.F. Steeves (président du plan stratégique) donne un rapport rapide sur la première réunion du sous-comité lié à la gouvernance et à la taxation. Les points suivants sont soulignés :

- Daniel Goguen (gestionnaire de DSL) et Gérard Belliveau (directeur général) ont assisté à la première réunion du sous-comité lié à la gouvernance locale. Le sous-comité a abordé diverses questions concernant la fiscalité. Une présentation exhaustive sera donnée au Conseil à une date ultérieure.

À l'heure actuelle, le sous-comité est en train de recueillir des renseignements.

(ii) Rapport verbal – Sous-comité portant sur les services policiers

M. Steeves (président du plan stratégique) indique que le sous-comité portant sur les services policiers s'est réuni pour une deuxième fois.

- À la fin mai, le ministère de la Sécurité publique a organisé un atelier en vue de discuter des services policiers au sein de la province. Un bon nombre de personnes ont assisté à la réunion, et on a échangé des renseignements pertinents.
- De nombreuses questions sont soulevées au niveau du sous-comité. On continue à recueillir des renseignements.

Aucune question.

9. Appels d'offres et demandes de proposition

(a) Mémorandum – Attribution de l'appel d'offres pour l'expansion du système de gaz d'enfouissement et l'installation de nouveaux puits de gaz d'enfouissement de 2019 des Commissions de services régionaux du Sud-Est et du Nord-Ouest

Roland LeBlanc (directeur des déchets solides) examine rapidement le mémorandum. On recommande le soumissionnaire offrant le prix le moins élevé.

(b) Résolution – Attribution de l'appel d'offres pour l'expansion du système de gaz d'enfouissement et l'installation de nouveaux puits de gaz d'enfouissement de 2019 des Commissions de services régionaux du Sud-Est et du Nord-Ouest

PROPOSÉ PAR : *Jerome Bear*
APPUYÉ PAR : *Terry Keating*

que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux du Sud-Est attribue la demande d'appel d'offres pour l'expansion du système de gaz d'enfouissement et l'installation de nouveaux puits de gaz d'enfouissement de 2019 des Commissions de services régionaux du Sud-Est et du Nord-Ouest à ***Les Entreprises Forlam Inc.*** *conformément aux conditions figurant dans la documentation de la demande d'appel d'offres, comme suit :*

- *- Montant du contrat pour le site d'Eco360 (selon l'annexe des prix unitaires du contrat) est de 231 420,00 $ plus H.S.T. de 34 713,00 $ pour un prix total de 266 133,00 $.*

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Autres questions

(a) À titre d'information – Élection de nouveaux maires adjoints – Diverses municipalités

(i) Pierre Boudreau, Ville de Moncton (présent)
(ii) John Coughlan, Ville de Riverview (présent)
(iii) Ted Gaudet, Ville de Dieppe (présent)
(iii) Mark Marcoux, Village de Hillsborough (absent)

(b) Lieux dangereux et inesthétiques

On discute longuement de la question.

Gerard Belliveau (directeur général) explique que le 24 juin 2019, il a reçu un courriel du maire Berry Snider, qui demandait au Conseil de réexaminer la proposition de fournir des services d'inspection liés aux lieux dangereux et inesthétiques. M. Belliveau fournit des renseignements généraux sur la question. Voici les points abordés :

- En 2017, le Conseil d'administration a adopté un budget concernant les services liés aux lieux dangereux et inesthétiques à l'intention des municipalités et des districts de services locaux (DSL) participants. À ce moment, la province a approuvé le budget (dans le cas des DSL). Le financement a été versé.
- En 2018, la province a adopté une nouvelle *Loi sur la gouvernance locale* et elle a abrogé la *Loi sur les lieux et les biens dangereux ou inesthétiques*, ce qui a eu une incidence sur les régions non constituées en municipalités. La province a abrogé la loi, mais elle n'a pas adopté de règlement en ce qui a trait aux lieux dangereux et inesthétiques. Après six ou sept mois, elle a adopté un règlement portant sur ces types de lieux.

- Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a informé le personnel de la CSRSE qu'il n'autorisera pas le personnel de la Commission à assurer la mise en application de la loi concernant les lieux dangereux et inesthétiques dans les régions non constituées en municipalités. Le MEGL a embauché deux personnes pour s'acquitter de cette tâche.
- Les fonds recueillis par la CSRSE ont été retournés aux membres participants en 2018.
- On mentionne que les municipalités auraient pu désigner des membres du personnel de la CSRSE pour exécuter cette tâche; toutefois, les coûts occasionnés pour les cinq municipalités n'auraient pas été viables. Par contre, les coûts auraient été viables grâce à la participation des régions non constituées en municipalités.

Le maire Barry Snider ajoute qu'après avoir écouté l'information partagée ce soir, il se demande si on doit réexaminer la question – on pourrait envisager un modèle différent. Il souhaite savoir s'il est pertinent de présenter une motion à ce moment en vue de nous permettre de commencer à étudier de nouvelles façons de concrétiser ce service. On propose que le personnel communique avec M. Lunney (Sécurité publique) pour obtenir des conseils. Le maire Snider se demande s'il est approprié de présenter une motion visant à faire avancer cette initiative à ce moment.

M. Belliveau (directeur général) explique que le Conseil peut demander à l'administration d'examiner cette question dans le cadre du processus budgétaire.

On aborde la viabilité de ce service pour les municipalités. On indique que cinq municipalités (plus les DSL) ont participé au processus original.

C.F. Steeves précise qu'en ce qui a trait aux DSL, les choses semblent aller de l'avant à Fredericton (on examine d'autres solutions). On demande tout simplement de présenter de nouveau ce qui a déjà été présenté au Conseil (DSL et cinq municipalités). Si d'autres municipalités souhaitent se joindre au projet au mois d'août, on pourrait avoir de bonnes chances de relancer le service.

Le maire Bear de Dorchester indique que sa municipalité se serait jointe au projet si la mise en application de la loi était comprise. Toutefois, la municipalité a choisi de refuser, car le projet vise seulement à déterminer les propriétés.

M. Belliveau précise que dans le cas d'une municipalité, la CSRSE n'a pas l'autorité de mettre en application la loi; cette tâche relève du conseil municipal. Le rôle du personnel de la CSRSE consiste à agir en tant qu'agent pour la municipalité : il met un dossier sur pied, il collabore avec les avocats municipaux et il donne des recommandations au conseil en ce qui a trait aux procédures judiciaires possibles.

PROPOSÉ PAR : *Barry Snider*
APPUYÉ PAR : *Jerome Bear*

que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux du Sud-Est réexamine la proposition de 2017 visant à fournir des services d'inspection des lieux dangereux et inesthétiques à l'intention des municipalités et des districts de services locaux participants lors de la réunion du Conseil du 27 août 2019;

d'assurer un suivi auprès du ministère de la Sécurité publique concernant l'établissement possible d'un partenariat avec la CSRSE dans le cadre de cette initiative.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Considération des arrêtés – Aucune considération

12. Comité exécutif – Aucun rapport

13. Séance à huis clos – Aucune séance

14. Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire du Conseil d'administration de la CSRSE est prévue le **mardi 27 août 2019 à 18 h 30** dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Moncton situé au 655, rue Main, à Moncton.

15. Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : *Ronald Boudreau*
APPUYÉ PAR : *Ann Seamans*

que la séance de la réunion de ce soir soit levée.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée vers 19 h 46.